

**Déclaration commune pour la création
d'une Alliance Tunisienne pour les Bâtiments et la Construction « ATBC »
(Tunisian Alliance for Buildings and Construction « TABC »)**

Nous, acteurs du secteur de la construction et des bâtiments en Tunisie avec l'appui de l'Alliance Mondiale pour les Bâtiments et la Construction (GlobalABC) et du Programme d'Efficacité Énergétique pour le Bâtiment (PEEB), faisons le choix de nous engager dans une démarche collective pour le Climat, en approuvant la création d'une Alliance Tunisienne pour les Bâtiments et la Construction (ATBC) sous le chapeau du Cluster Efficacité Énergétique et Énergies Renouvelables en Tunisie (TuniCREEE).

Nous reconnaissons que le secteur des bâtiments et de la construction peut contribuer de manière significative à atteindre les objectifs fixés en matière de lutte contre le changement climatique, notamment l'objectif mondial commun qui est de maintenir le réchauffement climatique mondial en deçà de 2°C et d'assurer une transition vers des bâtiments résilients et bas carbone. En effet, la Tunisie s'est fixée dans sa Contribution Déterminée au niveau National (CDN) l'objectif d'atténuer les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon de 2030 en provenance du secteur du bâtiment à 11,5 % à travers des mesures d'Efficacité Énergétique et à 1,75 % à travers des mesures directes d'Énergies Renouvelables, soit près du tiers de l'objectif national global inscrit dans la CDN à l'horizon de 2030.

Nous sommes, ainsi, convaincus de la nécessité de renforcer notre action commune, de mutualiser nos initiatives et nous veillerons à :

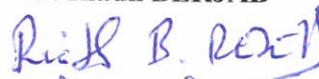
- Nous positionner comme une force de proposition auprès des pouvoirs publics et avancer vers les objectifs de l'accord de Paris par un secteur des bâtiments et de la construction à émission zéro, efficace et résilient.
- Être à l'écoute de l'ensemble des filières du bâtiment concernées par la mise en œuvre des objectifs de la transition énergétique dans le secteur du bâtiment.
- Informer les acteurs du secteur des évolutions réglementaires dans les domaines de l'EE, des ER et du climat.
- Sensibiliser aux nouveaux enjeux et accompagner les acteurs dans leurs projets.
- Promouvoir l'innovation liée aux bâtiments dans la lutte contre le changement climatique (atténuation, adaptation).
- Assurer le lien permanent avec les acteurs concernés et organiser la concertation nécessaire dans l'élaboration des textes législatifs et réglementaires et dans la mise à jour des contributions déterminées au niveau national.
- Veiller à ce que les mesures proposées soient en bonne adéquation avec les attentes des professionnels et de la société civile.
- Encourager la collaboration entre tous les membres du secteur du bâtiment et de la construction afin de pouvoir réfléchir ensemble à la transition énergétique dans le secteur de la construction et de la rénovation.
- Elaborer et décliner une feuille de route régionale et une feuille de route nationale adaptée à nos enjeux.

**Pour l'Agence Nationale pour la Maîtrise de
l'Énergie (ANME)**

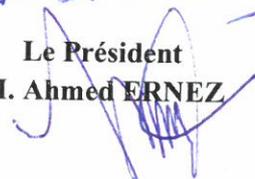
**Pour le Cluster Efficacité Énergétique
et Énergies Renouvelables
(TuniCREEE)**

**En présence du représentant
de l'Alliance Mondiale pour les Bâtiments
et la Construction
(GlobalABC)**

**Le Directeur Général
M. Riadh BERJAB**



**Le Président
M. Ahmed ERNEZ**



Mme. Natacha NASS

